

Le corps expéditionnaire français et l'armée américaine en Italie (1943-1944) : une alliance asymétrique

Julie Le Gac



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rha/6923>

ISBN : 978-2-8218-0528-6

ISSN : 1965-0779

Éditeur

Service historique de la Défense

Édition imprimée

Date de publication : 15 mars 2010

Pagination : 57-66

ISSN : 0035-3299

Référence électronique

Julie Le Gac, « Le corps expéditionnaire français et l'armée américaine en Italie (1943-1944) : une alliance asymétrique », *Revue historique des armées* [En ligne], 258 | 2010, mis en ligne le 06 septembre 2012, consulté le 14 novembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rha/6923>

Ce document a été généré automatiquement le 14 novembre 2019.

© Revue historique des armées

Le corps expéditionnaire français et l'armée américaine en Italie (1943-1944) : une alliance asymétrique

Julie Le Gac

- 1 « Il n'y a qu'une seule chose pire que de se battre avec des alliés, c'est de se battre sans eux »¹ a déclaré le Premier ministre britannique Winston Churchill en 1940. Si une abondante littérature est consacrée aux relations entre les trois grands alliés² et en particulier à la « *special relationship* » nouée entre Britanniques et Américains³, les liens entretenus entre les armées française et américaine en Italie demeurent relativement méconnus. Or, la participation du corps expéditionnaire français (CEF) aux combats contre la *Wehrmacht* au sein de la V^e armée américaine en Italie, permise par le réarmement américain, revêt une importance capitale pour l'armée française. De fait, en refaisant parler les armes pour la première fois sur le sol européen depuis la défaite de 1940, le CEF renforce la position de la France parmi les alliés.
- 2 Cependant, le choix même du terme de « corps expéditionnaire » pour désigner les troupes françaises combattant en Italie souligne l'asymétrie des relations franco-américaines. En effet, traditionnellement, un corps expéditionnaire qualifie « *un rassemblement des forces désignées pour coopérer à une expédition dont l'éloignement de la Mère patrie nécessite une organisation particulière* »⁴, comme le précise l'encyclopédie des sciences militaires au tournant des XIX^e et XX^e siècles. Or, l'abandon de la dénomination de « 1^{re} armée » au profit de celle de « corps expéditionnaire français », en novembre 1943, n'est pas motivé par l'éloignement de l'Afrique du Nord, mais bien par des considérations d'ordre politique. En ce sens, l'ordre général n° 14 du 18 novembre 1943 précise : « *Pour des raisons d'opportunité et de discrétion à l'égard de la V^e armée américaine, sous les ordres de laquelle sont engagées les unités françaises d'Italie, les appellations "corps expéditionnaire français" et "Général d'armée commandant le CEF" seront*

provisoirement substituées à celles de "1^{re} Armée" et "Général d'Armée commandant la 1^{re} Armée". »⁵

- 3 Ainsi, le choix même du terme de « corps expéditionnaire français » illustre la difficulté pour l'armée française d'être considérée comme un allié à part entière. Le réarmement de l'armée française place en effet le CEF dans une situation de dépendance à l'égard des États-Unis. L'emprise américaine qui se décline tant sur le plan matériel que stratégique relègue l'armée française dans une position de subordination délicate, que les victoires remportées viennent cependant atténuer.

Dans la dépendance des Américains

- 4 La mise sur pied du CEF, réarmé par les États-Unis en vertu des accords d'Anfa signés entre le général Giraud et le président Roosevelt en janvier 1943, témoigne de l'emprise américaine.

À l'école américaine

- 5 L'armement en matériel américain des unités françaises confère tout d'abord à l'armée américaine une grande responsabilité en matière d'instruction. Il revient en effet à cette dernière de former les officiers français à l'utilisation de l'armement moderne américain. Ainsi, dès la fin de l'année 1942, des stages de formation sont organisés par l'armée américaine. À l'issue de ces stages d'une dizaine de jours, les officiers français, dont les connaissances sont évaluées par un examen, sont censés jouer à leur tour le rôle d'instructeurs dans leurs propres unités⁶, qui font elles-mêmes l'objet d'inspections régulières par la commission Kingman. Ces inspections, loin d'être anodines, conditionnent l'emploi des troupes françaises sur le théâtre d'opérations européen ainsi que la poursuite des livraisons de matériel américain. La responsabilité de l'instruction tactique du CEF incombe en revanche aux cadres de l'armée française. Toutefois, même en ce domaine considéré comme un domaine réservé par l'armée française, l'emprise américaine se fait sentir. Ainsi, le quartier général des forces alliées transmet à l'état-major de l'armée française l'ensemble des directives adoptées pour la préparation des troupes destinées à combattre au sein de la coalition alliée, comme c'est le cas notamment des « *training notes* »⁷ du général Patton au printemps 1943, et instruit les unités françaises à la technique des opérations amphibies. Il s'agit non seulement de s'assurer que l'armée française et ses alliés partagent un socle de connaissances tactico-opérationnelles commun mais également de faire bénéficier les Français de l'expérience acquise par les armées alliées depuis le début la guerre. Les Français cependant, par fierté, sont prompts à restreindre l'influence de l'instruction américaine au seul domaine technique. En particulier, le général Juin note dans ses *Mémoires* : « *Il va sans dire qu'en matière d'enseignement tactique (...) nous n'avons pratiquement rien à apprendre des autres.* »⁸
- 6 Formés, évalués, inspectés et constamment jugés par l'armée américaine, bien souvent par des instructeurs moins gradés qu'eux, les officiers français sont relégués au rang d'élèves, une situation qui ne manque parfois de piquer leur orgueil. Ainsi, André Jannot, capitaine du 8^e régiment de tirailleurs marocains note dans ses *Mémoires* : « *Grâce à nos conseillers américains, pleins de tact à notre égard, bien que l'on sentit parfois qu'ils nous considéraient comme des arriérés techniques, au surplus pas très sérieux, et que nous ayons*

eu souvent l'impression d'être à l'école primaire, nous avons appris la manière rationnelle d'utiliser les matériels nouvellement reçus et surtout la façon de les entretenir. »⁹ De même, dans un rapport sur le stage effectué du 25 mars au 9 avril 1943, le chef d'escadron Rouvillois dénonce la faiblesse des connaissances stratégiques des officiers américains : « Nous sommes par obligation plus que par goût des élèves. Le bon élève admire volontiers, mais cette admiration n'exclut pas le rayonnement du disciple sur ses maîtres. »¹⁰

La « bataille des services »¹¹

- 7 Plus encore, le réarmement des unités françaises par les Américains confère à ces derniers un droit de regard sur la composition des grandes unités françaises. L'armée américaine estime que l'évolution de la guerre moderne exige le soutien des unités combattantes par des unités de service nombreuses. Cette doctrine confronte l'armée française à une double problématique, l'une matérielle, l'autre politique. D'une part, en raison de l'occupation de la métropole, l'armée française souffre d'une sérieuse pénurie de spécialistes, qu'il s'agisse de mécaniciens ou de personnel soignant. D'autre part, symboliquement, l'armée française, reprenant les armes contre l'Allemagne, entend faire la preuve de la réalité de son engagement et du sacrifice consenti pour la libération de la France, par l'importance de ses forces combattantes. Le commandement français « espérait que les Américains comprendraient l'impérieuse nécessité morale où l'Armée française se trouvait de rentrer en France avec beaucoup de divisions, beaucoup de combattants, et peu d'"embusqués dans les services" »¹². Dès lors, le commandement français, et en premier lieu le général Giraud, se montrent hermétiques aux arguments américains et négligent leurs avertissements répétés, provoquant ainsi la « crise des services ». Le général Juin, pourtant, s'inquiète lui aussi du déséquilibre initial du CEF, susceptible de menacer l'indépendance des troupes françaises, dans leur lutte contre l'Allemagne. Il craint à cet égard d'être « constamment tributaire des alliés, même dans une situation moyenne de combat »¹³. Afin de résoudre ce problème, le commandement français, craignant un nouveau retard à la veille de l'engagement du CEF en Italie, envisage la mise à disposition du CEF de formations américaines de réserve générale du service de santé et du service de matériel¹⁴. Le général Eisenhower, toutefois, rejette radicalement cette solution. Dans une lettre adressée au général Giraud le 27 octobre 1943, il juge cette procédure « sans aucun doute inacceptable ». Il ajoute : « Je ne saurais engager ces forces, serait-ce en France métropolitaine, avant qu'elles soient prêtes à opérer en tant qu'unités autonomes. »¹⁵ Face au chantage américain, le commandement français se résout alors à augmenter les services du CEF, et en particulier à constituer une base arrière en Italie.
- 8 Cependant, malgré les efforts consentis au cours de la préparation, le CEF demeure fortement dépendant de la V^e armée américaine dans la péninsule italienne. Statutairement, tout d'abord, conformément à la circulaire du 16 janvier 1944, après l'embarquement des troupes françaises, « l'armée des États-Unis est responsable de leur entretien, sauf en ce qui concerne l'approvisionnement des cantines et de services spéciaux »¹⁶. Néanmoins, alors que les troupes françaises combattant en Tunisie vivant sur les ressources de l'AFN, étaient largement autonomes en matière d'approvisionnement, en Italie, elles sont bien plus dépendantes des services américains. Ainsi, le service de l'intendance de la V^e armée, entre décembre 1943 et juin 1944, fournit un total de 3,5 millions de rations « French » ou « Muslims » au CEF¹⁷. Surtout, en raison de l'insuffisance des services français, les Américains « contribuent à l'entretien de l'artillerie

et à l'hospitalisation dans une proportion considérable »¹⁸, comme le déplore le général Wilson le 26 janvier 1944. En particulier, les lacunes du service de santé français rendent l'aide alliée indispensable. Ainsi, lors des premiers combats d'hiver, du 12 décembre 1943 au 11 janvier 1944, le CEF ne dispose que de 280 lits pour 25 000 soldats (soit un ratio lits/effectifs de 1,1 %) et le 21 février 1944, le colonel Higgins chef de la section de liaison s'inquiète du fait que « 1 632 soldats français sont encore actuellement en traitement dans les hôpitaux américains, par suite du nombre restreint de lits existant dans les hôpitaux français là-bas »¹⁹. Malgré l'envoi de renforts, la situation ne s'améliore pas véritablement avant la fin de la campagne. De mars à juin 1944, le CEF ne compte toujours que 5 490 lits pour un effectif de 110 000 hommes, soit un ratio lits/effectifs de 4,99 %²⁰.

- 9 Dès lors, le corps expéditionnaire français demeure dépendant matériellement de la V^e armée dans le quotidien de la lutte menée en commun en Italie. Plus encore, le réarmement place les Français dans une situation de débiteur à l'égard des États-Unis, susceptible de menacer l'indépendance stratégique de l'armée française.

Un pion dans la stratégie alliée ?

- 10 Lorsque le CEF débarque en Italie en novembre 1943, sa position est bien fragile. Intégré au sein de la V^e armée américaine, il ne jouit d'aucune autonomie stratégique. Néanmoins, les succès militaires remportés et la fermeté du Comité français de libération nationale (CFLN) permettent au CEF d'accroître son influence sur la stratégie adoptée sur le théâtre d'opérations italien.

Négociier l'emploi des troupes françaises

- 11 La participation des troupes françaises à la campagne d'Italie n'a pas la même valeur pour les Américains et les Français. Pour les premiers, il importe de soulager l'effort de guerre allié, tandis que pour les seconds, il s'agit de prouver la valeur militaire des unités françaises afin de favoriser leur emploi pour la libération du territoire national. Dès lors, la question de l'emploi des troupes françaises se pose avec acuité. Du point de vue global tout d'abord, le Comité de défense nationale énonce de manière ferme sa position lors de sa séance du 3 novembre 1943. Selon lui : « Il paraît nécessaire d'éviter résolument la fixation de la majeure partie de nos forces disponibles sur un théâtre d'opérations secondaire, tel que le front italien, où les pertes peuvent être lourdes pour un bénéfice médiocre ou nul, du point de vue de la politique française. »²¹ Dès lors, le CFLN souhaite naturellement préserver les unités françaises en vue de leur engagement en métropole, et les renforts adressés au CEF font donc l'objet d'âpres négociations. Ainsi, le refus opposé par le CFLN d'envoyer la 9^e division d'infanterie coloniale en Italie comme 3^e division du CEF, pour des raisons tant techniques (la 9^e DIC est composée principalement de soldats coloniaux dont la résistance au froid est jugée faible) que politiques (le CFLN souhaite envoyer l'ex-1^{re} division française libre du général Brosset) provoque une crise dans le couple franco-américain. Dans une lettre adressée au général Giraud, le général Eisenhower écrit le 15 décembre 1943 : « Il était entendu que les forces françaises ainsi réarmées seraient utilisées sous ma direction suivant les exigences de la guerre contre l'ennemi commun. C'est là le but du programme de réarmement. »²² Il menace précisément de suspendre le programme. L'affaire de la division Brosset suscite ainsi

des négociations générales sur les conditions d'emploi des troupes françaises réarmées dans le cadre de la guerre de coalition et permet au CFLN de réaffirmer l'impératif de la participation de ses unités à la libération de la métropole.

- 12 Sur le théâtre d'opérations italien, l'emploi des forces françaises est également négocié. Ainsi, lorsque les premiers contingents du CEF débarquent en Italie en novembre 1943, le général Clark, commandant de la V^e armée américaine entend utiliser 65 000 hommes du CEF uniquement comme des troupes auxiliaires, mises à la disposition de ses commandants de corps. Le général Juin s'en émeut naturellement auprès du général Giraud : « *Je ne saurais souscrire à son emploi dispersé par Combat Team* », proteste-t-il. « *Il y a là non seulement une question de prestige pour le commandement français auquel il faut faire confiance, mais aussi une question d'efficacité et de rendement.* »²³ Néanmoins, la marge de manœuvre du général Juin est en réalité bien limitée : le CEF doit gagner la confiance des alliés sur le terrain avant de se voir attribuer des responsabilités plus importantes. Ainsi, la 2^e division d'infanterie marocaine du général Dody est mise à la disposition du 6^e corps d'armée du général Lucas et ce n'est qu'après les victoires remportées sur le Pantano, qu'un créneau national est officiellement attribué au général Juin, le 3 janvier 1944. Par ailleurs, la polémique engendrée en février 1944 par l'envoi de la 4^e division de montagne marocaine en renfort du CEF témoigne de la persistance des divergences de vue française et alliée quant à l'emploi des troupes françaises. Ainsi, le *Combined Chiefs of Staff*, eu égard aux contraintes de *shipping*, souhaite uniquement transférer en Italie deux régiments, alors stationnés en Corse. À l'inverse, le commandement français entend avant tout utiliser cette division en métropole et ne souhaite donc pas la briser en acceptant son emploi dispersé. L'état-major français, qui obtient finalement gain de cause, doit donc se battre pour éviter que les unités françaises ne soient considérées que comme des troupes d'appoint destinées à soulager l'effort de guerre allié.

L'association progressive du CEF aux décisions stratégiques alliées

- 13 Ce sont essentiellement les succès militaires remportés par le CEF qui permettent de renforcer sa position au sein du XV^e groupe d'armées en Italie. L'engagement des premières troupes françaises en Italie a tout d'abord une valeur d'épreuve : il s'agit pour une armée encore profondément marquée par la défaite de 1940 de démontrer aux alliés, à la population française, autant qu'à elle-même, qu'elle n'a rien perdu de sa valeur. En ce sens, le général Juin, dans son ordre du jour du 15 novembre 1943, déclare de manière dramatique : « *Dans les jours qui vont suivre, la France qui souffre, la France tout court et nos alliés auront les yeux fixés sur la petite Armée française d'Italie et ses premiers engagements.* »²⁴ Les premiers combats français témoignent de cette volonté d'impressionner les alliés. La première manœuvre de la 2^e DIM entreprise le 13 décembre dans le secteur de la cluse San Michele dans les Abruzzes, d'inspiration française et approuvée par le VI^e corps d'armée américain, est qualifiée par le général Juin d'« *un peu trop précipitée* »²⁵. Le capitaine André Jannot est, lui, plus explicite dans sa critique : « *Il semble que nos chefs aient été tentés par le mirage d'une éblouissante et rapide démonstration dans le style du franchissement des Alpes par Bonaparte en 1796 (...) le succès obtenu, nous aurions dit aux alliés, avec modestie : "Voyez ce que nous Français, savons faire et ce sera encore mieux la prochaine fois, quand nous aurons toutes nos divisions (...)"* »²⁶ Malgré ce revers initial, l'audace et la bravoure des unités françaises permettent au CEF de remporter rapidement des victoires significatives. Après les succès de la Mona Casale,

de la Casa San Pietro ou encore au Belvédère, aux mois de décembre et janvier, le général Juin remarque avec fierté : « *De tels résultats n'ont pas été sans porter leurs fruits dans l'opinion de nos alliés. Attentifs à suivre l'attitude au combat du corps expéditionnaire français, les plus sceptiques ont dû reconnaître que c'était là un magnifique outil de guerre.* »²⁷

- 14 De fait, les succès du CEF en Italie autorisent une plus grande implication du commandement français dans cette campagne. Il s'agit pour Winston Churchill d'une récompense logique et d'un signe de loyauté envers l'armée française. « *Leurs 74 000 hommes déjà engagés en Italie se sont très bien battus et très peu ont été tués. Cela leur donne le droit de réclamer d'être tenus au courant sur ce théâtre d'opérations* » précise-t-il au président Roosevelt le 12 février 1944²⁸. Ainsi, Churchill demande à Wilson de « *tenir les Français plus au courant de la bataille d'Italie* ». Parallèlement, les succès remportés par le CEF dans son secteur incitent l'état-major allié à prêter une oreille attentive aux plans imaginés par les généraux français. En ce sens, le plan de rupture de la ligne Gustav élaboré par le général Juin dans son mémoire du 4 avril 1944 est, après arbitrage, finalement retenu par les alliés. Cependant, si Roosevelt n'a « *pas d'objection non plus à ce que le Commandant suprême en Méditerranée discute avec le Comité sur la bataille d'Italie* »²⁹, c'est précisément parce qu'il s'agit d'un pouvoir de discussion et non véritablement de négociation. Les alliés demeurent seuls maîtres du jeu. Surtout, et la restriction est de taille, l'association des Français se borne au seul théâtre d'opérations italien et n'implique nullement l'association du CFLN à la préparation de l'opération *Overlord*.
- 15 Les victoires remportées par le CEF lui permettent donc d'être consulté et écouté quant aux orientations stratégiques retenues en Italie. Elles ne remettent toutefois pas en cause le principe de son infériorité hiérarchique.

Chacun à sa place

Respecter la hiérarchie

- 16 Alors que l'abandon de la dénomination de « 1^{re} armée française » au profit de celle de « corps expéditionnaire français » était considérée comme provisoire et que le général Juin, qui reconnaissait qu'il aurait mauvaise grâce à se « *parer dès à présent aux yeux du général Clark du titre de Commandant d'Armée* », espérait cependant que « *la chose se [ferait] en son temps (...) quand l'outil mis entre [ses mains] se sera révélé comme un véritable outil d'armée* »³⁰. Le commandement américain ne semble pas prêt à bousculer cette hiérarchie et à considérer les Français sur un pied d'égalité. Ainsi, lorsque le général Juin est contraint, le 29 décembre, de rappeler à l'ordre l'état-major d'Alger qui emploie encore fréquemment le terme de « 1^{re} armée française » à l'égard des troupes combattant en Italie, il précise que « *l'appellation Première Armée a été fraîchement accueillie* »³¹ par les Américains. De la même manière, le refus allié initial d'accorder une liaison radio directe entre l'état-major du CEF en Italie et celui d'Alger³² témoigne de la méfiance persistante des Américains à l'égard des Français. L'essentiel des communications passe ainsi par les canaux de la V^e armée, ce qui permet, dès lors, leur contrôle par les alliés et limite les interférences françaises sur le théâtre d'opérations italien. Enfin, l'envoi du général de Larminat en Italie sur demande de De Gaulle, en mars 1944, est au départ très fraîchement accueilli par l'*Allied Forces Headquarters* et, en particulier, par le général Alexander qui « *crain*t que cette requête ne cache une requête pour l'établissement d'une armée française en Italie »³³, une solution qui apparaît

complètement inacceptable, tant à Alexander qu'à Clark. Les alliés se méfient en effet d'une influence croissante des Français en Italie, de nature, d'une part, à accroître les difficultés inhérentes à toute guerre de coalition, et, d'autre part, susceptible d'appuyer les prétentions françaises à l'égard de l'Italie et des alliés dans le cadre du règlement final de la guerre. En ce sens, le refus des alliés de considérer les troupes françaises combattant en Italie comme une véritable armée alliée se situe dans le prolongement de leurs réticences à reconnaître le CFLN.

- 17 Si, dans l'ensemble, les relations entre l'armée américaine et le corps expéditionnaire français en Italie sont empreintes d'une sincère cordialité et d'une reconnaissance mutuelle, cette situation hiérarchique génère parfois quelque tension. De fait, l'armée française s'efforce de juguler la tutelle américaine. Ainsi, par exemple, le général Leyer, chef d'État-Major général, s'inquiète en mai 1944 du non-respect par l'armée américaine de la hiérarchie française. Alors que le commandement allié a pris l'initiative d'interroger directement les officiers français sur les brochures de propagande interalliées qui leur avaient été distribuées, sans passer par l'intermédiaire du commandement du CEF, le général Leyer rappelle que « *le principe d'une investigation directe par les Services alliés au sein de notre Armée ne peut être admis* »³⁴. Plus encore, les officiers français s'émeuvent de la rudesse avec laquelle ils sont parfois traités par les représentants de la *Military Police*, en particulier à Naples. De fait, alors que la méconnaissance de l'anglais est de nature à accroître les incompréhensions entre Français et Américains, les officiers français se plaignent d'un manque de courtoisie et d'une multitude de petites vexations à leur égard. « *L'honneur des officiers français (...) étant tout particulièrement sensible* »³⁵, le général Juin répercute cette doléance auprès du général Clark qui l'écoute d'ailleurs avec une oreille attentive. La susceptibilité française à l'égard des vexations américaines est accrue par deux éléments. De prime abord, l'armée d'Afrique, dont le CEF est en grande part héritier possède une longue tradition de discipline et un sens aigu de la hiérarchie et de l'étiquette. Cela ne manque pas d'ailleurs d'amuser les alliés et le colonel Higgins, responsable de la section de liaison alliée, rappelle en ce sens que « *les Français attachent plus d'importance à l'étiquette que les Britanniques et les Américains et qu'ils sont bien plus rigoureux dans son respect, et ce même en temps de guerre* »³⁶. De plus, l'humiliation causée par la défaite de 1940 renforce, d'une part, l'ironie et la méfiance des Américains à l'égard des Français et, d'autre part, un certain complexe d'infériorité des Français. Dès lors, le colonel Higgins, poursuivant son raisonnement, ajoute : « *Car ils ont subi la plus grande défaite militaire de l'histoire, les Français sont les victimes d'une hypersensibilité susceptible de les faire sombrer dans des paroxysmes de ressentiment quand ils pensent qu'il n'a pas été fait preuve de la déférence qui leur est due pour leurs positions et prérogatives.* »³⁷ À l'inverse, le général Juin décrit les Américains comme des individus « *très pénétrés de leur toute puissance et d'une susceptibilité qui dépasse tout ce qu'on peut imaginer* »³⁸. Ainsi, pour une armée convaincue avant 1939 qu'elle figurait parmi les meilleures du monde, il est parfois difficile d'admettre son infériorité hiérarchique à l'égard d'une armée américaine fière de la modernité de son armement, fort jeune, et dont la culture plus démocratique et moins formelle surprend les Français.

Se distinguer

- 18 Jamais considéré comme une véritable armée française combattant sur un pied d'égalité avec les armées britannique et américaine au cours de la campagne d'Italie, le

CEF s'efforce toutefois de se distinguer et de mettre en lumière les victoires françaises obtenues de haute lutte en Italie. Une certaine atmosphère d'émulation règne en effet au sein du 15^e groupe d'armées allié opérant en Italie parmi les vingt nationalités qui le composent. L'enlisement du front au cours de l'hiver 1944 ainsi que la reconnaissance de la priorité absolue accordée au débarquement en Normandie lors de la conférence de Téhéran en novembre 1943 renforcent ce climat de compétition entre les différentes unités et principalement entre Américains et Britanniques, dont les chefs souhaiteraient recueillir le fruit des efforts consentis et goûter aux honneurs de la victoire. Dès lors, l'émulation vire à la rivalité et souhaitant à l'inverse promouvoir l'unité des alliés, avant le déclenchement de la grande offensive de mai 1944, le général Gammell convoque le général Béthouart afin qu'il transmette aux journalistes français la recommandation adressée à l'ensemble des correspondants de guerre de n'effectuer « aucune comparaison entre la 8^e armée, la 5^e armée et le CEF »³⁹.

- 19 Une fois Rome libérée, en revanche, l'objectif principal de la campagne d'Italie ayant enfin été atteint, les différentes composantes du XV^e groupe d'armées sont autorisées à recevoir leur part d'honneurs. Le CEF, en particulier, s'attache à mettre en scène sa présence victorieuse dans la péninsule italienne par de somptueuses parades. En ce sens, le général Guillaume, commandant les goums marocains, estime que le défilé des troupes françaises dans Rome le 17 juin 1944 « doit être un spectacle inoubliable, témoignage de notre puissance retrouvée et de notre victoire »⁴⁰. Ce message est certes principalement adressé à la population italienne, mais il s'agit également de rendre plus visible le rôle joué par les troupes françaises dans les victoires d'Italie. Dans le même sens, la prise d'armes organisée à Sienne, le jour de la fête nationale française, le 14 juillet, en présence des généraux et diplomates alliés constitue d'une certaine manière la consécration symbolique de la renaissance de l'armée française. Certes, ce statut lui a toujours été officiellement refusé au cours de la campagne d'Italie, mais au moment de son départ, ce sont bien des hommages dignes d'une armée qui lui sont rendus.
- 20 L'utilisation du terme de « corps expéditionnaire français » à l'égard des unités combattant en Italie témoigne de la difficulté pour la France à être considérée comme un véritable allié lorsqu'elle reprend le combat contre l'Allemagne en 1943. Réarmé par les États-Unis, le CEF demeure, tout au long de la campagne d'Italie, dépendant matériellement de l'armée américaine, en raison, en particulier de l'insuffisance de ses services. Certes, les victoires militaires remportées sur le terrain et la fermeté du CFLN extirpent le CEF du statut de troupes d'appoint qui lui était échu en raison de la dette originelle contractée à Anfa et renforcent la considération dont jouissent les troupes françaises en Italie. Cependant, la reconnaissance de la valeur militaire du CEF par les Américains ne bouscule pas véritablement la hiérarchie. Honneurs et félicitations saluent le rôle joué par les troupes françaises, mais celles-ci ne demeurent rien d'autre qu'un corps subordonné au commandement de la V^e armée américaine. Ainsi, la participation du corps expéditionnaire français à la campagne d'Italie au sein de la V^e armée américaine consacre un tournant dans la longue histoire militaire commune de la France et des États-Unis. L'armée américaine occupe désormais une position hégémonique et les souvenirs de l'expédition de La Fayette, voire du corps expéditionnaire américain du général Pershing combattant en France en 1917, semblent alors bien lointains.

NOTES

1. Cité par DAVID (Reynolds), *The Creation of the Anglo-American alliance 1937-1941. A study in Competitive Co-operation*, London, Europa Publications Limited, 1981, p.283. Il reprend lui-même une phrase citée par Howard K. Beale, in *Theodore Roosevelt and the Rise of America to World Power*, Baltimore, 1956, p. 447.
2. BELOFF (Max), "The special relationship : an Anglo-American myth" in Gilbert Martin, ed. *A Century of Conflict 1850-1950 : essays for A.J.P. Taylor*, London, 1966, p. 151-171.
3. Voir : REYNOLDS (David), *From World War to Cold War. Churchill, Roosevelt and the International History of the 1940s*, Oxford, Oxford University Press, 2006 ; REYNOLDS (David), *The Creation of the Anglo-American alliance, op.cit.*
4. *Dictionnaire militaire, encyclopédie des sciences militaires*, tome I, Paris, Berger-Levrault, 1898 et 1910. Cité dans : BOURLET (Michaël) et INQUIMBERT (Anne-Aurore), « Le corps expéditionnaire, évolution et mutations », *Revue historique des armées*, n° 4/2001, p. 36.
5. Service historique de la Défense, département de l'armée de Terre (SHD/DAT), 5 P 18, ordre général de Giraud no 14, le 18 novembre 1943. Voir aussi : FORCADE (Olivier), DUHAMEL (Éric), VIAL (Philippe) (dir.), *Militaires en République (1870-1962)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999, 734 pages.
6. *Public Record Office (PRO) War Office (WO) 204/5424*, note de l'AFHQ, *Public Relations Office*, 10 janvier 1943.
7. SHD/DAT, 8 P 5, note de la mission française auprès de la V^e armée américaine du 18 mai 1943.
8. JUIN (Alphonse), *La Campagne d'Italie*, Paris, Guy Victor, 1962, p. 17.
9. SHD/DAT, 1 K 502, *La Baraka*, notes et carnets de guerre d'André Jannot, p. 11.
10. SHD/DAT, 7 P 181, compte rendu du chef d'escadron Rouvillois sur le stage effectué du 25 mars au 9 avril 1943 au 70^e bataillon de chars légers.
11. VIGNERAS (Marcel), *Rearming the French, United States Army in World War II*, Washington, US Printing Office, 1957.
12. SHD/DAT, 7 P 235, « Historique sommaire du réarmement français de novembre 1942 au 24 avril 1944 », 24 avril 1944.
13. SHD/DAT, 7 P 47, lettre de Juin à Giraud, le 24 juin 1943.
14. SHD/DAT, 7 P 235, fiche sur le programme de mise sur pied du CEF de Leyer, le 12 septembre 1943.
15. SHD/DAT, 5 P 38, lettre d'Eisenhower à Giraud, le 27 octobre 1943.
16. SHD/DAT, 5 P 48, lettre de Wilson à Giraud, le 11 février 1944, reprenant les termes de la circulaire 7 « SOS Natousa » du 16 janvier 1944.
17. ROSS (William F.), ROMANUS (Charles F.), *The Quartermaster Corp: Operations in the war against Germany*, Washington, US Government Printing Office, 1965.
18. PRO FO 371/41 870, télégramme de Wilson à Marshall du 26 janvier 1944.
19. PRO WO 204/5 839, lettre de Higgins à Devinck, le 21 février 1944.
20. FORISSIER (Régis), « Le CEF dans la Campagne d'Italie et son service de santé (décembre 1943-juillet 1944) », *Médecine et Armées*, n° 22-8, 1994, p. 635-672.
21. SHD/DAT, 2 Q 1, procès-verbal du comité de défense nationale du 3 novembre 1943.
22. PRO FO 660/188, lettre d'Eisenhower à Giraud, le 15 décembre 1943.
23. SHD/DAT, 10 P 56, fiche au sujet de l'engagement du CEF au sein de la V^e armée US, le 17 décembre 1943.
24. SHD/DAT, 10 P 1, ordre du jour du général Juin, 15 novembre 1943.

25. SHD/DAT, 10 P 56, rapport de Juin à Giraud, le 18 décembre 1943.
 26. SHD/DAT, 1 K 502, *La Baraka*, notes et carnets de guerre d'André Jannot, p. 30.
 27. SHD/DAT, 10 P 19, rapport sur le moral du CEF, le 2 mars 1944.
 28. Télégramme de Churchill à Roosevelt, le 12 avril 1944, Winston Churchill, Franklin Roosevelt, *Correspondance 1939-1945 : la question française*, traduit et présenté par l'Institut de recherches historiques sur le maréchal Pétain, éditions du Trident, 1993.
 29. Télégramme de Roosevelt à Churchill, le 19 mai 1944, Winston Churchill, Franklin Roosevelt, *Correspondance 1939-1945...*, *ibid.*
 30. SHD/DAT, 10 P 56, rapport confidentiel de Juin à Giraud, le 29 novembre 1943.
 31. SHD/DAT, 10 P 3, lettre de Juin à Giraud, le 29 décembre 1943.
 32. National Archives Research Administration (NARA), Record Group 338 entry 42 482 J (UD), box 39, lettre de Clark à Juin, le 29 février 1944.
 33. PRO FO 371/41 871, minutes de la huitième rencontre du comité politique de l'AFHQ.
 34. Centre des archives d'outre-mer (CAOM), 1 Cabinet militaire (CM) 43, note de service de Leyer, le 10 mai 1944.
 35. SHD/DAT, 10 P 11, lettre de Juin au général Clark, le 12 mai 1944.
 36. PRO WO 204/5 677, lettre de Higgins au chef d'état-major allié, le 11 janvier 1944.
 37. Lettre de Higgins au chef d'état-major allié, le 11 janvier 1944, *ibid.*
 38. SHD/DAT, 10 P 56, rapport confidentiel de Juin à Giraud, le 29 novembre 1943.
 39. PRO WO 204/5 464, minutes d'une conversation entre Gammell et Béthouart, le 6 mai 1944.
 40. SHD/DAT, 3 H 2 480, lettre du général Guillaume au général Sévez, le 12 juin 1944.
-

RÉSUMÉS

Le remplacement du terme de « 1^{re} armée » par celui de « corps expéditionnaire français » (CEF) pour désigner les unités françaises combattant en Italie illustre, par son caractère politique, l'emprise de l'armée américaine sur l'armée française. Réarmé et instruit par les États-Unis, le corps expéditionnaire français demeure tout au long de la campagne dépendant matériellement de l'armée américaine, en raison, en particulier de l'insuffisance de ses services. Certes, les victoires militaires remportées sur le terrain et la fermeté du Comité français de libération nationale (CFLN) extirpent le CEF du statut de troupes d'appoint qui lui était échu en raison de cette dette originelle et renforcent la considération dont jouissent les troupes françaises en Italie. Cependant, la reconnaissance de la valeur militaire du CEF par les Américains ne bouscule pas véritablement la hiérarchie. Subordonné à la V^e armée américaine, le CEF ne jouit jamais du statut d'armée combattant sur un pied d'égalité avec les Américains.

The French Expeditionary Corps and the U.S. Army in Italy (1943-1944): an asymmetric alliance. Replacing the term "1st Army" with that of "French Expeditionary Corps" (CEF) to describe French units fighting in Italy shows, by its political character, the influence of the US Army over the French army. Rearmed and trained by the United States, the French expeditionary force remained materially dependent on the US Army throughout the campaign, due in particular to inadequate services. Certainly, military victories in the field and the strength of the French Committee of National Liberation (CFLN) removed from the CEF the status of augmentation troops, which had come from its original situation, and strengthened the esteem which French troops enjoyed in Italy. However, recognition of the military value of CEF by the Americans did not really overturn

the hierarchy. Subject to the Fifth US Army, the CEF never enjoyed the status of an army fighting on an equal footing with the Americans.

INDEX

Mots-clés : corps expéditionnaire, Deuxième Guerre mondiale, Italie

AUTEUR

JULIE LE GAC

ATER à l'École normale supérieure de Cachan, elle prépare sous la direction d'Olivier Wieviorka une thèse consacrée au corps expéditionnaire français en Italie (1943-1944). Elle a notamment publié « L'armée comme outil de politique internationale : le cas des forces françaises en Italie », in Fondation Charles de Gaulle, *De Gaulle, chef de guerre* (Paris, Plon, 2008) et « From suspicious observation to ambiguous collaboration: Allies and Italian partisans, 1943-1944 », *Journal of Strategic Studies*, vol. 31, n° 5, octobre 2008.